



Commune de GERDE

PROCES-VERBAL de la séance du conseil municipal en date du 04 DECEMBRE 2023

Présents :

Mesdames : Marie-Christine BINET, Patricia DEBBAH, Stéphanie DOLIE, Gisèle DUBARRY, Cécile FERBER-LEVÊQUE, Patricia LAVIGNE.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Jean-Claude ELEUSIPE, Maurice GUILLAUME Romain MEDUS, Dominique RICHARD, Patrick SOUBIES.

Excusés :

Emilie BORGELLA a donné pouvoir de vote à Monsieur Dominique RICHARD.

Laure TAPIE a donné pouvoir de vote à Madame Gisèle DUBARRY

Pierre LASPALLES a donné pouvoir de vote à. Madame Patricia DEBBAH

Absents :

Lecture et approbation du précédent conseil municipal du 15/11/2023 par Monsieur Dominique Richard.

1 – Organisation du temps scolaire.

Délibération : décision de renouveler pour 3 ans la semaine des 4 jours organisant le temps scolaire de l'école de GERDE.

Vote : Unanimité.

2 – Autorisation de signature des marchés publics.

Délibération : donne le pouvoir à Madame le Maire de signer les marchés publics.

Vote : Unanimité.

3- Budget : Autorisation de dépenses d'investissement anticipées sur le budget 2024.

- ✚ Concernant les bâtiments : 9585 euros (3595 euros pour la maîtrise d'œuvre du projet Maison Dauphole et 6000 euros pour la réfection d'un balcon appartement communal situé rue St Anne).



Commune de GERDE

- ✚ Concernant la voirie : 60 000 euros répartis (10 000 euros pour le busage du chemin Cabarrou et 50 000 euros pour l'éclairage public).

Délibération : donne autorisation d'anticiper des dépenses sur le budget 2024.

4- Personnel communal, modification du RIFSEEP.

Délibération : donnant l'autorisation de réviser les conditions d'attribution de la prime RIFSEEP.

Cette prime est donnée sur l'engagement de l'agent dans sa mission et représente un complément indemnitaire. Elle est attribuée aux agents titulaires, stagiaires et contractuels.

- **Vote** : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Stéphanie DOLIE annonce au conseil municipal qu'elle démissionne du bureau du comité des fêtes en tant que présidente, ainsi que la trésorière et la secrétaire.

Elle doit organiser en Janvier prochain une assemblée extraordinaire.

Fin de la séance à 19H30

Le secrétaire de séance

Mme Patricia DEBBAH